

# INFOS PRATIQUES

## Horaires boutique

### Toute l'année

Mercredi 9h30 - 12h

Samedi 9h30 - 12h / 13h30 - 17h

### Vacances "d'hiver"

(février, avril, octobre, décembre)

Mercredi 9h30 - 12h / 13h30 - 17h

Samedi 9h30 - 12h / 13h30 - 17h

### Du 15 juin au 15 septembre

Mercredi 9h30 - 12h / 15h - 18h

Samedi 9h30 - 12h / 13h30 - 17h

## Horaires dépôts

Aux mêmes horaires que l'ouverture de  
la boutique ou sur rendez-vous

au 06 72 33 75 81

(du mardi au vendredi midi)

Nous ne faisons pas d'enlèvement à domicile  
pour le moment, ni de livraison



# MÉMO DÉPÔT

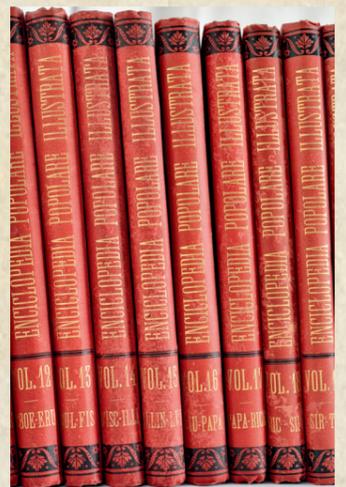
**Merci pour vos nombreux dons !**

Ce sont aujourd'hui 52 tonnes/an d'objets qui sont valorisés à La Transformerie.

**Pour des raisons de place, de débouchés, de sécurité ou d'hygiène, nous ne prenons pas ou plus certains objets.**

**Parce que nous ne trouvons pas de débouchés :**

- les cassettes VHS, les cassettes audio, les DVD et CD gravés, les boîtiers vides ;
- les lits anciens, les armoires à pharmacie anciennes à 3 miroirs ;
- les lavabos à colonne ;
- les magazines, les encyclopédies, les romans France Loisirs, les annales de bac et de brevet, les guides de voyages, les vieux poches ou romans sans code barre ;
- la vaisselle et les bibelots ébréchés ou au motif passé ;
- les verres à digestif dépareillés ;
- les bocaux à confiture (nous prenons uniquement le format "Bonne maman") ;
- les vieux radiateurs énergivores ;
- les imprimantes à jet d'encre, les fax, les cartouches d'imprimante ;
- les autoradios et GPS ;
- les souris d'ordinateur et clavier avec ancien branchement (vert/violet) ;
- les jeux/jouets incomplets.
- les voilages ;



**Pour des raisons d'hygiène et de santé :**

- les matelas et sommiers en tissu ;
- les vêtements et les chaussures (voir avec l'association éco-fringues à Laissac)
- les tupperwares et gourdes en plastique aux odeurs douteuses ;
- les poêles et casseroles adhésives rayées, les ustensiles de cuisine rouillés ;
- les tire-lait, les brosses à cheveux, les mouche-bébés.



**Pour des raisons de sécurité :**

- les appareils électriques défectueux ;
- les chaussures de ski d'avant les années 2000 ;
- les sièges auto pour bébé, les sièges enfants pour vélo sans fixation ;
- les casques de moto ;
- les meubles en mélaminé et agglo non montés ;
- les jouets non normés CE ou NF ;
- tout article à pile dont les piles ont coulé.

